

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate
CPMD1328

Desjardins Société de placement inc. annonce des changements concernant le Fonds Desjardins Obligations à rendement en capital et les portefeuilles Chorus II en catégorie de société

Montréal, le 27 mars 2013 – Desjardins Société de placement inc. (« DSP »), gestionnaire des Fonds Desjardins, a pris connaissance des dispositions du dernier budget fédéral. Certaines des dispositions qu'il contient pourraient avoir un impact sur les opérations du Fonds Desjardins Obligations à rendement en capital. Ces dispositions concernent les opérations de requalification effectuées par le Fonds.

En vertu des nouvelles dispositions du budget, les gains générés par certains instruments dérivés seront traités comme du revenu normal plutôt que comme du gain en capital. Cette mesure s'appliquera aux contrats dérivés à terme conclus après le 21 mars 2013.

DSP revoit actuellement les changements proposés pour établir l'impact potentiel qu'ils pourraient avoir sur les opérations du Fonds. La stratégie d'investissement du Fonds utilise des instruments dérivés pour créer des distributions de revenus fiscalement efficaces pour ses détenteurs. Comme les informations disponibles sont encore limitées, DSP va attendre des informations supplémentaires de la part du gouvernement fédéral concernant la mise en place des nouvelles dispositions et émettra d'autres communications si nécessaires.

Le Fonds est inclus dans les portefeuilles Chorus II en catégorie de société, pour les comptes non enregistrés, qui représentent les plus importants détenteurs du Fonds. Selon les informations supplémentaires attendues de la part du gouvernement fédéral, il est prévu d'apporter les modifications nécessaires afin d'assurer à nos détenteurs une gestion optimale de leur fiscalité.

Le changement se reflétera dans le prospectus simplifié des Fonds Desjardins déposé auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

À propos du Mouvement Desjardins

Avec un actif de près de 200 milliards de dollars, le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif du Canada. S'appuyant sur la force de son réseau de caisses au Québec et en Ontario, ainsi que sur l'apport de ses filiales dont plusieurs sont actives à l'échelle canadienne, il offre toute la gamme des produits et services financiers à ses membres et clients. Le Mouvement Desjardins, c'est aussi le regroupement d'expertises en Gestion du patrimoine et Assurance de personnes, en Assurance de dommages, en Services aux particuliers ainsi qu'en Services aux entreprises. Reconnu en 2012 comme la [meilleure entreprise citoyenne au Canada](#) et classé parmi les [100 meilleurs employeurs au Canada](#), il mise sur la compétence de ses 44 942 employés et l'engagement de 5 268 dirigeants élus. Desjardins offre un programme en éducation et coopération à l'intention de ses membres et du grand public. Pour en savoir plus, visitez le site www.desjardins.com/coopmoi.

- 30 -

Source (à l'intention des journalistes uniquement) :

André Chapleau

Relations de presse, Mouvement Desjardins

514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 7229

media@desjardins.com